



Informations diverses


⇒ 3939 - Allô, service public


Un numéro de téléphone unique, "39 39", permet d'obtenir "en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif" (formation, social, vos droits et vos démarches, papiers, logement, travail, justice, famille). Ce service est accessible à tous les usagers du service public de 8h à 19h en semaine— et de 9h à 14h le samedi pour un coût de 0,12 euro par minute à partir d'un téléphone fixe.


⇒ Economiser l'énergie et respecter l'environnement : quelques conseils...


 **Ne pas mettre les appareils électriques en veille**—Téléviseur, chaîne Hi-fi, magnétoscope, lecteur DVD, ordinateur ... Les appareils électriques, même en veille, consomment 150 à 500 kWh par ménage et par an, soit la consommation d'un réfrigérateur sur la même période !

 **Limiter la température ambiante**—Pour un confort sans gaspillage, le Code de la construction fixe la température moyenne des logements occupés à 19 °C. 16 à 17 °C suffisent dans une chambre pendant la nuit. Si le logement est vide dans la journée, la température peut aussi être réduite. Passer de 20 à 19 °C, c'est consommer près de 7 % d'énergie en moins.

 **Eviter le jetable**—Mieux vaut utiliser des éponges, serpillières et torchons réutilisables que des papiers "essuie-tout" ou lingettes à usage unique. Ceux-ci coûtent chers et génèrent beaucoup de déchets.

 **Attention aux piles**—Les piles usagées, très nocives pour l'environnement, doivent être déposées dans les bornes mises à disposition dans certains magasins ou déchetterie afin d'être recyclées.

 **Traquer les fuites d'eau**—Il est important de contrôler régulièrement ses sources d'eau car les fuites de robinet constituent un important gaspillage. Un robinet peut en effet fuir jusqu'à 120 litres d'eau potable par jour, une chasse d'eau 600 litres, le tout constituant la consommation journalière d'une famille de 4 personnes ...

 **Se déplacer autrement** : La marche est l'activité physique de base : elle est conseillée à tous ! Les médecins sont unanimes à souligner ses vertus. Sans voiture, on fait des économies... grâce à leur pouvoir d'achat plus élevé, les piétons sont de bons clients pour l'économie locale : par semaine, ils dépensent presque deux fois plus que les automobilistes.

⇒ Alcool Association « Les Amis de la Santé »

L'alcoolisme est une maladie qui se soigne. La consommation d'alcool s'est banalisée chez les jeunes. On boit seul mais on ne guérit pas seul ! Etes-vous directement concerné ? S'agit-il d'un ami, d'un parent, d'un collègue, d'un voisin ? ... **Osez venir en parler avec nos bénévoles. Des hommes et des femmes d'expérience pour vous accueillir, vous écouter, vous comprendre.** Tous les lundis soir de 18h à 20h30—salle des fêtes de Copponex.

Quelques dates à retenir en 2008 ...

Tous les vendredis	Cruseilles en Marche : randonnées—RDV place de l'Eglise à 13h30
Samedi 12 janvier	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table
Dimanche 13 janvier	Thé dansant de l'APE de Deyrier au Gymnase des Ebeaux
Samedi 19 janvier	« Monsieur Chasse » Vence Théâtre organisée par l'Espace Théâtre
Samedi 19 janvier	Coupe du Club de Karaté au Gymnase des Ebeaux
Samedi 26 janvier	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table
Dimanche 27 janvier	Repas organisé par l'A.P.E.L. Ecole Saint Maurice au Gymnase des Ebeaux
Samedi 02 février	Tournoi de Football au Gymnase des Ebeaux
Samedi 09 février	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table
Samedi 16 février	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table
Du 25 au 29 février	Tournoi volley organisé par le Club Omnisport au Gymnase des Ebeaux
Samedi 1er mars	« Jacques a dit » Art'Scenic -pièce de théâtre organisée par l'Espace Théâtre
Dimanche 09 mars	Elections municipales et cantonales au Gymnase des Ebeaux
Samedi 15 mars	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table
Dimanche 16 mars	Elections municipales et cantonales au Gymnase des Ebeaux
Samedi 22 mars	Repas organisé par le Judo Club au Gymnase des Ebeaux
Samedi 29 mars	« 6 personnages en quête de trip » Energu'scènes à l'Espace Théâtre
Samedi 29 mars	Loto organisé par l'Ape des Ecoles Publiques au Gymnase des Ebeaux
Samedi 29 mars	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table
05 et 06 avril	Salon des vins organisé par Cruseilles Tennis de Table au Gymnase Ebeaux
Samedi 12 avril	Championnat de Tennis de Table organisé par Cruseilles Tennis de Table



Date : Décembre 2007



Vœux de la Municipalité

Le PLU

Le recensement général

Le déneigement

Le scrutin électoral

La rentrée scolaire

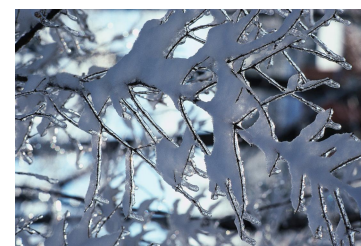
La déchetterie

Le SPANC

Le Syndicat d'Initiative

La Maison du Salève

Informations diverses



Mairie de CRUSEILLES

35, Place de la Mairie—BP 5
74350 CRUSEILLES

Téléphone : 04 50 32 10 33

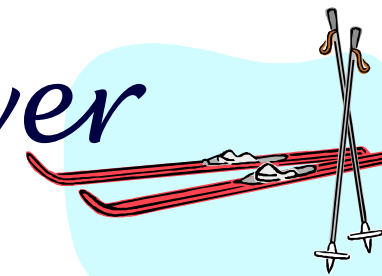
Télécopie : 04 50 44 07 36

Messagerie : mairie@cruseilles.fr

Site internet : www.cruseilles.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CRUSEILLES

Brève d'hiver



Vœux de la Municipalité

La nouvelle année sera marquée par les échéances électorales municipales et cantonales.

La vie communale verra la mise en œuvre et la poursuite des chantiers programmés.

Ceci confortera notre ville dans son dynamisme et son rôle de chef lieu de canton.

Que cette nouvelle année soit bénéfique pour chacun de vous, et qu'elle voit la réalisation des projets qui vous sont chers.

Aussi, nous vous présentons nos vœux les meilleurs de bonheur et de réussite. Que 2008 vous garde toutes et tous en bonne santé car celle-ci est précieuse.

C'est le vœu que nous formulons à l'adresse de notre Maire.

L'équipe municipale

Le Plan Local d'Urbanisme

Le P.L.U. a été approuvé par le Conseil Municipal le 10 octobre 2007. Il est exécutoire depuis le 26 novembre 2007

Le dossier est tenu à la disposition du public à la Mairie, aux jours et heures d'ouverture

Le recensement général de la population

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre Commune, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2008**. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Merci de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population permet en effet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Le déneigement

La saison hivernale a commencé. Pour la sécurité et le bien-être de tous, nous souhaitons vous rappeler que les véhicules de déneigement ont besoin de place et qu'il est indispensable de faciliter au maximum leur passage en respectant les zones de stationnements réglementaires, en libérant les trottoirs et en élaguant les branches dépassant des propriétés.

Le mode de scrutin électoral pour mars 2008

Les élections municipales auront lieu les dimanches 9 et 16 mars 2008. Ce même jour, vous êtes aussi appelés à élire le Conseiller Général du Canton.

La Commune de CRUSEILLES ayant une population municipale de 3536 habitants, lors des prochaines élections municipales de Mars 2008, **le mode de scrutin va changer** : C'est désormais un **scrutin de liste à deux tours** qui est applicable (comme pour toutes les communes de plus de 3500 habitants).

Les principaux changements :

- Les listes sont bloquées : elles doivent présenter autant de candidats que de sièges à pourvoir (27)
- Les électeurs devront faire le choix d'une liste dans son intégralité
- Toute liste modifiée ou raturée sera considérée comme nulle
- Plus de panachage possible

La rentrée scolaire

⇒ Les effectifs

Ecole maternelle publique : 140 élèves pour 5 classes

Ecole primaire publique : 237 élèves pour 9 classes

Ecole Privée St Maurice : 128 élèves pour 5 classes

Ecole de Deyrier : 15 élèves classe unique

⇒ Cantine scolaire

L'agrandissement de la cantine du site des Ebeaux est presque terminé, il reste quelques finitions.

La rentrée a eu lieu pour la cantine scolaire de Cruseilles, le 3 septembre 2007, dans des conditions correctes. Cette structure retrouve son organisation habituelle.

Quelles sont les principales modifications apportées sur ce site des Ebeaux ?

La salle de restauration voit sa surface augmentée de 150 m² environ.

Le plafond a été rénové, pour apporter une meilleure acoustique (moins de résonance).

La cuisine a été agrandie, et reconçue pour intégrer de nouveaux matériels.

Le bureau de la Gestionnaire est maintenant sur ce site.

La salle de restauration des adultes a été déplacée.

La préparation et la confection des repas s'effectuent de nouveau sur cet emplacement.

La livraison pour l'Ecole St Maurice et l'association Touchatou, en liaison chaude est de nouveau possible.

Les primaires, collégiens et adultes ont de nouveau le choix pour leur repas.

La publication des menus sur le site internet de la Mairie de Cruseilles a repris.

La Déchetterie

La nouvelle déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles est ouverte depuis septembre 2007.

Elle nous permet d'éliminer gratuitement nos déchets toxiques ou encombrants. Un technicien est présent sur le site pour nous conseiller.

La déchetterie reçoit les déchets classiques : bois, métaux, gravats, déchets verts, pneumatiques. Ceux-ci peuvent être recyclés.

Pour la protection de notre environnement, et la préservation de nos ressources en eau potable, il est indispensable d'éliminer définitivement de nos ordures ménagères les déchets suivants : piles et batteries, aérosols, peintures, produits toxiques, produits phytosanitaires, huiles minérales (voiture) et végétales (cuisine), ampoules, tubes néon, Ceux-ci doivent être impérativement portés à la déchetterie, et ne plus être déposés dans les containers à ordures ménagères.

Nous pouvons également déposer à la déchetterie les appareils électriques, électroniques et électroménagers.

L'accès à la déchetterie est limité aux personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES. Elle est également accessible aux artisans et commerçants moyennant une redevance sur les matériaux non valorisables.

Les horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
- Et le samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- sauf jours fériés

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

L'assainissement collectif est de la compétence de la Communauté de Communes.

L'assainissement individuel est de la compétence de la commune.

Pour être en conformité avec la Loi sur l'Eau, le Conseil Municipal :

- A décidé la mise en place d'un S.P.A.N.C. à compter du 1er Janvier 2005,
- A confié les missions de contrôle des installations au Cabinet NICOT (1 contrôle tous les 4 ans).

Tout comme l'assainissement collectif, le financement du S.P.A.N.C. est assuré par les usagers, à savoir :

- Un coût forfaitaire d'instruction d'un projet d'assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire ou de réhabilitation d'un système,
- Une redevance annuelle de contrôle de bon fonctionnement d'une installation d'assainissement non collectif existant.

Le Syndicat d'Initiative

La fréquentation des touristes au syndicat d'initiative augmente d'année en année, les chiffres comparatifs mettent en évidence une progression de 17% par rapport à l'année 2006.

Les vacanciers, plus nombreux au mois de juillet, sont des touristes de diverses provenances. Nos statistiques révèlent qu'une légère majorité d'entre eux sont des gens du Nord et de l'Ouest de la France

Leur demande est axée sur les activités du parc et du centre nautique des Dronières, les itinéraires de balades dans le Salève, les manifestations du 14 juillet, les fêtes villageoises des communes voisines et la disponibilité des hébergements sur la commune et ses environs.

Le Pont de la Caille, le Château des Avenières, le vieux Cruseilles font partie de la découverte de notre patrimoine local pour les touristes qui font étape dans notre ville.

Le touriste de notre région est à la recherche d'authenticité et de retour aux sources. Sa curiosité sur la vie du monde agricole est importante : les fermes à but pédagogique, la visite de la fruitière font partie de leur itinéraire touristique.

La situation géographique de notre Commune offre une étape agréable aux personnes de passage, la proximité des villes d'Annecy et de Genève est un atout.

La Maison du Salève, un site incontournable

Ce projet est porté depuis 10 ans par le Syndicat Mixte du Salève qui regroupe 20 communes dont Cruseilles.

Le Salève comme vous ne l'avez jamais vu

La *Maison du Salève* s'inscrit dans une démarche de développement durable et de sensibilisation à l'environnement. Elle invite le public, habitants, scolaires, touristes, nouveaux résidents à mieux connaître cette montagne aux multiples facettes : historique, scientifique, artistique, sportive et tout cela dans un environnement rural sauvegardé.

La grange de Mikerne, dans laquelle se trouve la Maison du Salève, est un témoin de l'architecture rurale traditionnelle de notre région. Elle est située dans un environnement préservé au pied du Salève, proche de l'ancienne chartreuse de Pomier.

A l'intérieur, à l'étage, une exposition permanente, « le Salève, une montagne et des hommes », invite, de manière tantôt ludique, tantôt spectaculaire, à revivre l'aventure humaine et naturelle du Salève. Le point d'orgue de la visite est bien sûr la grande maquette du Salève et son spectacle. Le visiteur comprendra sa fonction sociale, ses enjeux et il est invité à réfléchir à son devenir.

Les enfants y trouveront des jeux de questions et réponses à leur portée.

Au rez-de-chaussée un espace accueille des expositions temporaires : actuellement « De la ferme de Mikerne à la Maison du Salève ».

Enfin une boutique propose de beaux livres, guides et ouvrages divers sur la nature, le patrimoine, l'histoire locale et le développement durable, ainsi que de petits objets insolites. Le lieu idéal pour faire des cadeaux originaux à l'approche des fêtes de Noël.

A l'extérieur un jardin pédagogique est en préparation pour le printemps 2008.

Horaires et périodes d'ouverture

Du 22 Décembre au 6 Janvier 2008

Semaine : Tous les jours, sauf le lundi, de 14 à 18h

Week End : 10h - 12 h 30 et 14 h - 18h

Pour les groupes, sur réservation uniquement

Renseignements : 04 50 95 92 16

Maison du Salève . route de Mikerne . 74160 Présilly Site internet : www.maisondusaleve.com

